JEAN LEFLON

CRISE ET RESTAURATION DES FOYERS DE SCIENCE RELIGIEUSE DANS L'ÉGLISE AU XIXe SIÈCLE

La présente communication, dans les limites de temps assignées, ne peut être qu'un survol. Du moins permettra-t-elle, j'espère, d'assigner à Migne la part qui lui revient dans un long et laborieux effort.

Lorsque se termine la Révolution, en France et dans les pays d'Europe envahis par les armées révolutionnaires, tous les foyers de science religieuse ont été ruinés. Ruinées les universités et les facultés de théologie, détruits les ordres religieux consacrés aux études, ainsi que leurs ateliers, celui des mauristes de Saint-Germain-des-Prés, celui des bollandistes jésuites, dispersées les archives et bibliothèques des couvents et séminaires, sauf heureuses exceptions, comme Sainte-Geneviève de Paris. De 1789 à l'an VIII enfin, plus d'études dans le clergé exilé ou traqué. Table rase donc. Tout était à recréer.

Or, sous le régime du concordat napoléonien, qui n'admet pas d'ordres religieux, prime la reconstitution des paroisses. Les évêques, fort démunis de personnel, répèteraient volontiers, comme Napoléon : « Des curés. Il me faut des curés et rien que des curés. » Quand on connaît la situation d'alors, on les comprend.

Pour former des curés, on ouvre donc des séminaires. Sauf dans l'Europe centrale, épargnée par l'expansion révolutionnaire, ces séminaires seront très longtemps les seuls centres de science religieuse. Or, de ces séminaires le personnel enseignant fut d'abord improvisé, faute de maîtres spécialisés et compétents.

Il arrive même que dans certains diocèses, tel Orléans, on réunit dans la même maison petits et grands séminaristes, en utilisant les seconds pour enseigner *rosa* la rose aux premiers. La dichotomie s'opérera plus tard. Mais si, en général, dans les petits séminaires de France, grâce à des « classiers », imitateurs de Lhomond, les études classiques furent excellentes et, durant le XIXe siècle valurent à notre pays un clergé très cultivé, on ne peut faire le même compliment aux grands séminaires pour ce qui concerne la philosophie et la théologie, l'écriture sainte. D'histoire, il n'est pas même question. N'importe qui enseigne n'importe quoi. Pouvait-il en aller autrement ? Evidemment non. Où les maîtres se seraient-ils spécialisés et formés ? Une exception toutefois, le séminaire Saint-Sulpice de Paris, auquel Lamennais et plus tard Renan, rendront justement hommage.

Ailleurs, on s'en tient généralement à commenter d'anciens manuels d'une désespérante sécheresse, témoin ce qu'écrit dans ses *Mémoires,* Mgr Calvet sur l'enseignement reçu par lui au séminaire de Cahors : « Cette manière de couper en menus morceaux la doctrine catholique et d'accoler à chacun de ces morceaux un texte de l'Écriture et un texte de Père, choisis parmi les plus courts, m'exaspérait. J'aurais voulu pénétrer dans l'histoire, trouver dans l'Écriture et les Pères, dans leur atmosphère reconstituée, notre doctrine vivante. Pourquoi ne pas appliquer aux sciences sacrées les méthodes qui nous servaient pour l'étude des lettres classiques et de l'histoire de l'antiquité ? »

De bons esprits sans doute furent très tôt conscients de cette carence. Portalis, ministre des Cultes de Napoléon voulut en effet instituer des séminaires métropolitains, qui assureraient à l'élite des séminaristes de chaque métropole, un enseignement de qualité. Mais les évêques refusent de laisser écrémer leur séminaire diocésain, et surtout n'entendent pas que les séminaires métropolitains financés par le gouvernement, dépendent trop étroitement du ministre des Cultes et échappent à leur contrôle.

Fesch, de son côté, voulait créer, auprès du chapitre de Saint-Denis, une école de hautes études. Mais M. Émery, auquel il confie son projet, se met à la traverse, avec une ironie flatteuse : « J'admire le zèle de Votre Éminence et l'étendue de